

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**2<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2014**

**Séance du 27 janvier 2014**

CG 14/2<sup>ème</sup>/I-14

*L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

**PROGRAMME DE TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN  
SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER BATI**

----

La session budgétaire consacrée à l'examen du Budget Primitif est l'occasion de faire le point sur l'état de notre patrimoine et sur les travaux relatifs à son entretien et à sa sauvegarde.

Aussi, je sou mets aujourd'hui à votre examen un programme global pour l'exercice 2014 de **528 168 €** comme précisé ci-après.

**I. TRAVAUX A L'HOTEL DU DEPARTEMENT :**

Pour l'Hôtel du Département, le bâtiment nécessite quelques opérations de maintenance et d'entretien courant ainsi que la poursuite d'une opération inscrite au programme 2013. Aussi, je vous propose de compléter l'autorisation de programme initiale de 2013 à hauteur de **6 000 €**, avec inscription des crédits de paiement sur la ligne **231311 - sous-fonction 0202**, ceci concerne le remplacement des pompes de relevage des eaux usées des niveaux A-2 et A-1 vers le niveau B.

Au titre de 2014, je vous propose un programme de **50 500 €**, à ratifier sur l'article **61522 – sous-fonction 0202**.

## **II. TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DES CASERNES DE GENDARMERIE :**

Au titre de 2014 je vous propose un programme de travaux de **153 100 €** dont **123 100 €** pour la part investissement et **30 000 €** pour la part fonctionnement et la ratification des crédits suivants :

- **article 2313186 - sous-fonction 11 : 143 100 €** dont **60 000 €** au titre du programme 2013 et **83 100 €** au titre de 2014,
- **article 61522 - sous-fonction 0202 : 50 500 €.**

## **III. TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BATIMENTS AFFECTES A LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :**

### **• Pôles sociaux :**

a) Pour l'entretien de ces bâtiments, je vous propose un crédit de **90 250 €** dont **10 500 €** pour la part investissement à ratifier sur l'**article 231313 – sous-fonction 48**, et **79 750 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 40**.

### **• Bâtiments de la Direction de la Solidarité Départementale :**

Conformément à l'autorisation de programme que vous avez approuvée lors de la DM2 de 2010, l'opération pluriannuelle de réhabilitation des bâtiments de la DSD a débuté en février 2012. Elle s'est achevée en juin 2013 cependant, je vous propose un programme complémentaire de nature à parachever cette réalisation.

A ce titre, le parking de la cour principale, allées Mortarieu, nécessite une réfection globale : goudronnage, marquage des emplacements de stationnement, remplacement des bordures tout ceci précédé de la reprise des réseaux enterrés. Notre Centre Technique Départemental pourrait exécuter ces travaux pour un montant de **75 000 €**, par crédits à mobiliser sur sa dotation si cette opération vous agréée.

Pour notre programme 2014, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de 2010 de **22 500 €** et de ratifier les crédits correspondants sur l'**article 231313 – sous-fonction 50**.

Par ailleurs, je vous propose un crédit de **30 000 €** pour réparations à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 50**.

## **IV. TRAVAUX SUR LES BATIMENTS AFFECTES AUX SUBDIVISIONS DEPARTEMENTALES ET A LEURS ANTENNES :**

S'agissant de l'entretien des subdivisions et de leurs antennes, je vous propose un crédit global de **43 000 €**, dont **27 000 €** pour la part investissement, à ratifier sur l'**article 2313186 – sous-fonction 621**, et **16 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 621**.

## **V. TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DES AUTRES BATIMENTS :**

### **a) Médiathèque Départementale :**

Nous devons entreprendre d'importants travaux, autant sur la structure toiture de ce bâtiment que sur son mode de chauffage. Sa complexité architecturale : structure de verre et d'acier, nous conduit à procéder à une étude diagnostic avant de mobiliser le budget nécessaire.

Le dossier de consultation a été conçu avec cette phase d'études en tranche ferme et, en tranches conditionnelles, la rédaction des dossiers de consultation des entreprises ainsi que le suivi des chantiers correspondants. Cette unité de responsabilité devrait garantir la restitution d' une étude réaliste et assumée.

Afin de conclure le marché correspondant, la consultation a été lancée et l'offre est satisfaisante, il convient de porter l'autorisation de programme de 2013 à **45 018 € sur l'article 231314 - sous-fonction 313 et de ratifier les crédits correspondants.**

Pour le programme d'entretien annuel je vous propose un crédit global de **9 000 €** dont **3 000 €** pour la part investissement à ratifier sur **l'article 231314 - sous fonction 313** et, **6 000 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 313.**

### **b) Bâtiments de l'Abbaye de Belleperche :**

Pour permettre l'entretien de ce site, je vous propose un crédit de **1 000 €** pour les petites réparations à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 312.**

### **c) Archives Départementales :**

Pour préparer l'extension des Archives Départementales, nous avons décidé en 2013 d'aménager le bâtiment situé au n°13 de la rue du Docteur Labat en stockage optimisé, d'une capacité de 2 000 mètres linéaires d'archives et, dans ce cadre adopté une autorisation de programme de **300 000 €.**

La consultation a été lancée, les offres sont en cours d'analyse. Le marché devrait être notifié début 2014, je vous propose de ratifier la 2ème tranche de crédits de paiement de **150 000 € sur l'article 213314-sous-fonction 315.**

Au titre du programme 2014, je vous propose un crédit global de **51 000 €** dont **32 000 €** en investissement à ratifier sur **l'article 213314-sous-fonction 315** et **19 000 €** pour la part fonctionnement sur **l'article 61522-sous-fonction 315.**

### **d) Pépinière Novalia :**

Afin de pourvoir à l'entretien courant du bâtiment, je vous propose un crédit de **5 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 91.**

**e) Le Temple des Augustins :**

En ce qui concerne l'entretien courant de cet ensemble, je vous propose un crédit de **1 000 €** à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 312 TEMPLE**.

**f) Paierie départementale :**

Pour l'entretien courant de cet ensemble immobilier au titre de 2014, je vous propose un crédit de **13 500 €** dont **10 000 €** en investissement à ratifier sur **l'article 231311 – sous-fonction 0202** et, au titre du fonctionnement et, **3 500 €** sur **l'article 61522 – sous-fonction 0202**.

**g) Autres bâtiments :**

Centre d'Information et d'Orientation :

Les travaux votés en 2013, plus précisément l'opération de pose de volets et stores, ont été assortis d'une enveloppe de 21 500 €. Le résultat de la consultation me conduit à vous proposer de compléter l'autorisation de programme initiale à hauteur de **500 €** sur la ligne **231312-sous-fonction 0202**.

Au titre de 2014, je vous propose un programme de **9 800 €** dont **4 000 €** en investissement à ratifier sur **l'article 231312-sous-fonction 0202** et **5 800 €** en fonctionnement sur **l'article 61522-sous-fonction 0202**.

Ancienne gendarmerie, située avenue Gambetta :

Pour l'année 2014 je vous propose de procéder à une mise aux normes électriques. Pour cela je vous propose un crédit d'investissement de **12 000 €** à ratifier sur **l'article 2313186-sous-fonction 0202**.

**h) câblage informatique sur les bâtiments départementaux :**

Afin de prévoir quelques travaux de câblage informatique dans les bâtiments départementaux, je vous propose de ratifier un crédit d'investissement de **5 000 €** sur **l'article 231532-sous-fonction 0202**.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces propositions.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

### *I - Travaux à l'Hôtel du Département*

- Décide de compléter l'autorisation de programme initiale de 2013 à hauteur de 6 000 € à ratifier à l'article 231311, sous-fonction 0202 (remplacement des pompes de relevante des eaux usées des niveaux A-2 et A-1 vers le niveau B) ;
- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 50 500 € à ratifier sur l'article 61522 – sous-fonction 0202 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Réparation chauffage (ensemble du bâtiment)		32 500,00 €
- Entretien installations électriques, présence lors des Assemblées		8 000,00 €
<b>Imprévus</b>		10 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>50 500,00 €</b>

### *II - Travaux de grosses réparations des casernes de gendarmerie :*

- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 153 100 € dont 123 100 € pour la part investissement et 30 000 € pour la part fonctionnement avec ratification des crédits suivants :
  - article 2313186, sous-fonction 11 : 143 100 € dont 60 000 € au titre du programme 2013 et 83 100 € au titre de 2014,
  - article 61522 - sous-fonction 0202 : 50 500 € :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<b><u>Auwillar :</u></b>		
- appuis de fenêtre en pierre à changer	3 500,00 €	
<b><u>Caussade :</u></b>		
- réparations balcons		2 000,00 €
- réfection toiture du bâtiment logement	40 000,00 €	

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<b><u>Grisolles :</u></b>		
- portes placards appartements	10 000,00 €	
- cuvettes inox cellules	4 000,00 €	
- 1 porte garage	4 000,00 €	
- 3 salles de bains	12 000,00 €	
<b><u>Lafrançaise :</u></b>		
- remplacement porte entrée brigade	3 000,00 €	
<b><u>Nègrepelisse :</u></b>		
- réfection automatisme portail		1 100,00 €
<b><u>Beaumont-de-Lomagne :</u></b>		
- remaniement toiture (2013)		6 000,00 €
<b><u>Monclar-de-Quercy :</u></b>		
- calfeutrement sous toiture (pigeon dans combles)		3 000,00 €
- persiennes	4 000,00 €	
-VMC pour ensemble logements	12 000,00 €	
<b><u>Valence :</u></b>		
- infiltrations dans la cage d'escalier revoir toiture		5 000,00 €
- création porte placard des logements	5 000,00 €	
- VMC pour une partie des logements	1 500,00 €	
- volets roulants	1 100,00 €	
<b><u>Villebrumier :</u></b>		
- 1 salle de bain + peinture et WC à déplacer	6 000,00 €	
<b><u>Toutes gendarmeries :</u></b>		
- cumulus et chaudières	15 000,00 €	
<b><u>Montech :</u></b>		
-1 porte de service locaux techniques	2 000,00 €	
<b>Imprévus</b>		12 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>123 100,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>

### ***III - Travaux d'entretien sur les bâtiments affectés à la Solidarité départementale :***

- **Pôles sociaux :**

- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 90 250 € dont 10 500 € pour la part investissement à ratifier sur l'article 231313, sous-fonction 48, et 79 750 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 40, du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<b><u>Caussade :</u></b> - peintures 2ème tranche		5 000,00 €
<b><u>Castelsarrasin :</u></b> - réparation VMC existante		1 700,00 €
<b><u>Labastide-Saint-Pierre (location) :</u></b> - réfection sols cuisine		3 000,00 €
<b><u>Lauzerte :</u></b> - peinture 2ème tranche		6 500,00 €
<b><u>Moissac :</u></b> réparation, chaudière et radiateurs		700,00 €
<b><u>Montauban (Unal) :</u></b> - modification du réseau de téléphonie et informatique	4 000,00 €	
- installation d'une VMC (réinscription de l'opération voté au BP 2013)	2 000,00 €	
- peinture de la zone dédiée à l'accueil		4 000,00 €
- réfection toiture		5 000,00 €
<b><u>Montauban (labat) :</u></b> - peinture de la zone dédiée à l'accueil		5 000,00 €
- évier		500,00 €
<b><u>Montaigu de quercy :</u></b> - peinture de la zone dédiée à l'accueil		3 000,00 €
<b><u>Montech :</u></b> - travaux d'électricité + aménagement de l'accueil (réinscription de l'opération voté au BP 2013)		13 000,00 €
<b><u>Valence d'Agen :</u></b> - peinture 2ème tranche		17 000,00 €
- mise au norme de la chaudière n°2	3 500,00 €	
<b><u>Nègrepelisse :</u></b> - réparation chauffage		350,00 €
<b><u>Villebrumier :</u></b> - isolation de l'extension (sanitaires)	1 000,00 €	
- peintures intérieures		5 000,00 €
<b>IMPREVUS</b>		10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 500,00 €</b>	<b>79 750,00 €</b>

• Bâtiments de la Direction de la Solidarité Départementale :

- Prend acte que l'opération de réhabilitation s'est achevée en juin 2013 ;
- Approuve, afin de parachever ces travaux, un programme complémentaire estimé à 75 000 € pour la réfection du parking de la cour principale qui serait réalisé par le Centre technique départemental ;
- Décide pour le programme 2014 détaillé ci-après, d'augmenter l'autorisation de programme 2010 de 22 500 € et ratifie les crédits correspondants sur l'article 231313, sous-fonction 50 du budget départemental ;
- Adopte, par ailleurs, un programme de réparations de 30 000 € à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 50 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- remplacement 4 pompes chaudières		14 600,00 €
- échelle accès groupe climatiseur toiture	2 500,00 €	
- signalétique complète extérieur + intérieur tous bâtiments par concepteur extérieur	10 000,00 €	
- étanchéité bâtiment intermédiaire		2 000,00 €
- remaniement de la toiture 28 rue de la Banque	10 000,00 €	
<b>IMPREVUS</b>		13 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 500,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>

**IV - Travaux sur les bâtiments affectés aux subdivisions départementales et à leurs antennes :**

- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 43 000 €, dont 27 000 € pour la part investissement, à ratifier sur l'article 2313186, sous-fonction 621, et 16 000 € pour la part fonctionnement, à l'article 61522, sous-fonction 621 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<b><u>Castelsarrasin :</u></b>		
- travaux aménagements chemin de Prades (électricité et pose de cloisons)		8 000,00 €
<b><u>Caylus :</u></b>		
- couverture bac à sel	12 000,00 €	

<b><u>Antenne de Moissac :</u></b>		
- réfection toiture	15 000,00 €	
<b>Imprévus</b>		8 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>16 000,00 €</b>

## V - Travaux de grosses réparations des autres bâtiments :

### a) Médiathèque Départementale

- Décide, afin de conclure le marché d'étude, de porter l'autorisation de programme de 2013 à 45 018 € et ratifie les crédits correspondants sur l'article 231314, sous-fonction 313 du budget départemental :
- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 9 000 € dont 3 000 € pour la part investissement à ratifier sur l'article 231314, sous fonction 313 et 6 000 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 313 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- rénovation de la salle de bain du logement du concierge	3 000,00 €	
- réfection des peintures dans la salle de lecture (suite aux dégâts des eaux dans le logement du concierge)		1 000,00 €
<b>Imprévus</b>		5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>

### b) Bâtiments de l'Abbaye de Belleperche :

- Adopte un programme de 1 000 € pour les petites réparations à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 312 du budget départemental ;

### c) Archives Départementales :

- Ratifie la 2ème tranche de crédits de paiement de 150 000 € sur l'article 213314-sous-fonction 315 du budget départemental concernant l'extension des archives ;
- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 51 000 € dont 32 000 € en investissement à ratifier sur l'article 213314-sous-fonction 315 et 19 000 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522-sous-fonction 315, du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- nettoyage gaine de ventilation		1 000,00 €
- remplacement pompe sur chaudière		1 400,00 €
- débouchage + reprise chenaux + enlèvement descente paratonnerre + reprise enduit dans le magasin		5 000,00 €
- changer 5 fenêtres bureaux de l'administration	10 000,00 €	
- mise aux normes ascenseur	22 000,00 €	
<b>IMPREVUS</b>		11 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>19 000,00 €</b>

**d) Pépinière Novalia :**

- Adopte comme suit, un crédit de 5 000 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 91 du budget départemental ;

**e) Le Temple des Augustins :**

- Adopte un crédit de 1 000 € pour l'entretien courant à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 312 du budget départemental :

**f) Paierie départementale :**

- Adopte comme suit pour l'entretien courant, un crédit de 13 500 € dont 10 000 € en investissement à ratifier sur l'article 231311, sous-fonction 0202, et 3 500 € au titre du fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 0202 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- réparation chaudière		2 500,00 €
- remplacement volets	10 000,00 €	
<b>Imprévus</b>		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>

**g) Autres bâtiments :**

Centre d'Information et d'Orientation :

- Décide de compléter l'autorisation de programme initiale à hauteur de 500 € sur l'article 231312, sous-fonction 0202 du budget départemental pour l'opération de pose de volets et stores ;
- Adopte comme suit pour 2014, un programme de 9 800 € dont 4 000 € en investissement à ratifier sur l'article 231312, sous-fonction 0202 et 5 800 € en fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 0202 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- réparation de la chaudière		3 800,00 €
- menuiseries extérieures RDC + porte d'entrée	4 000,00 €	
<b>Imprévus</b>		2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>5 800,00 €</b>

Ancienne gendarmerie, située avenue Gambetta :

- Adopte pour 2014 un crédit d'investissement de 12 000 € à ratifier sur l'article 2313186-sous-fonction 0202 du budget départemental pour procéder à une mise aux normes électriques;

**h) câblage informatique sur les bâtiments départementaux :**

- Ratifie l'inscription d'un crédit d'investissement de 5 000 € sur l'article 231532, -sous-fonction 0202 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,